

INSCRIPTIONS :

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Admission à la formation :

sur dossier de candidature soumis à la commission pédagogique, composée des responsables et enseignants du DU.

Dossier téléchargeable à partir du site de l'Université de Lorraine.

Plus d'information, secrétariat chargé du DU Propriété intellectuelle :

Mme Sabrina FOSSÉ

Tél. : 03 54 50 44 80

sabrina.fosse@univ-lorraine.fr

Adresse postale (pour l'envoi du dossier de candidature) :

Université de Lorraine

Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy

13, place Carnot – C.O. n° 700 26

54035 Nancy cedex

MODULES

Plus d'information, Responsable du Service Insertion Professionnelle et Formation Continue :

Mme Régine TIJOU

Tél. : 03 54 50 44 78

regine.tijou@univ-lorraine.fr

Inscription en ligne : <http://u2l.fr/modulesdupi>

CONTACTS - RESPONSABLES DE LA FORMATION

Patrick TAFFOREAU, Professeur agrégé au concours interne des facultés de droit Université de Lorraine, Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy
Membre de l'Institut François Géný
patrick.tafforeau@univ-lorraine.fr
Bureau B 306

Jean-Luc PIOTRAUT, Maître de conférences Habilité à diriger des recherches (HDR) en droit privé à l'Université de Lorraine
Faculté de droit, économie et administration de Metz
Directeur adjoint de l'Institut François Géný
Membre de l'Institut de droit international et comparé-IDIC
jean-luc.piotraut@univ-lorraine.fr

P. Tafforeau et C. Monnerie, *Droit de la propriété intellectuelle*, Gualino – Lextenso, 4e éd., 2015 ;
P. Tafforeau (dir.), *Pratique de la propriété littéraire et artistique*, LexisNexis, 2013, 617 p. ;
J.-L. Piotraut, *Droit de la propriété intellectuelle*, Ellipses, 3e éd., 2015 ;
J.-L. Piotraut, *La propriété intellectuelle en droit international et comparé*, éd. Tec & Doc, 2009, 142 p. ;
J.-L. Piotraut et P.-J. Dechristé, *Jugements et arrêts fondamentaux de la propriété intellectuelle*, éd. Tec & Doc, 2002.

BIBLIOGRAPHIE



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

MODULES THÉMATIQUES
(9 À 12H)



DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN
DROIT DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

DROIT DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
FORMEZ-VOUS !

APPROFONDISSEZ VOS CONNAISSANCES SUR :

- ▶ Les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : numérique, internet, logiciels, bases de données, multimédia en ligne et hors ligne, jeux vidéo
- ▶ La pratique : contrats, rôle des sociétés de perception et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins (SACEM, SACD, ADAGP, SCAM, SOFIA, SPEDIDAM, ADAMI, etc.), action en contrefaçon et sanctions

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN DIPLÔME ? INSCRIVEZ-VOUS AU DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONTENU DE LA FORMATION

Les enseignements portent sur les deux volets de la propriété intellectuelle :

1- La propriété littéraire et artistique :

- le droit d'auteur ET
- les droits dits « voisins » du droit d'auteur (droits des artistes-interprètes sur leurs interprétations, droits des producteurs de disques, des producteurs de films et de vidéos, droits des entreprises de communication audiovisuelle - radios et télévisions - sur leurs programmes)

2- La propriété industrielle :

- le droit des dessins et modèles industriels,
- le droit des brevets,
- le droit des marques,
- le droit des indications géographiques.

INTERVENANTS :

- Praticiens spécialisés en propriété intellectuelle : avocats, conseils en propriété industrielle, agents de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)
- Enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs d'université) dont la spécialité est la propriété intellectuelle, qui enseignent et publient dans ce domaine

ORGANISATION

120 heures de cours magistraux (CM) → sur deux semestres - en modules hebdomadaires de 3 ou 6 heures
Premier cours → à partir de la **première semaine d'octobre 2015**

ÉVALUATION :

- Épreuve écrite terminale d'une durée de trois heures, notée sur 20
- Soutenance de mémoire, notée sur 20

L'assiduité aux cours étant obligatoire, seuls peuvent se présenter à l'épreuve écrite et à la soutenance de mémoire les personnes ayant satisfait à leur obligation de présence auxdits cours. Des dérogations seront accordées aux inscrits en formation continue justifiant d'impératifs professionnels, en fonction de leurs obligations spécifiques.

TARIF DE LA FORMATION

En Formation Continue

2500 €

En Formation Initiale

500 €

VOUS SOUHAITEZ SUIVRE UNE FORMATION COURTE ? INSCRIVEZ-VOUS À DES MODULES THÉMATIQUES (AU CHOIX)

Horaires adaptés aux salariés - Cours les **jeudis de 16h à 19h** aux dates indiquées ci-dessous :

MODULE 1

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE : OBJETS ET CONTENU DES DROITS

- Les objets protégés
Le 15 octobre 2015
- Les droits patrimoniaux
Le 26 novembre 2015
- Les exceptions aux droits
Le 3 décembre 2015

9h

MODULE 2

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE : OBJETS ET CONTENU DES DROITS

- La marque
Le 22 octobre 2015
- Les brevets et autres droits connexes
Le 5 novembre 2015
- L'enregistrement des titres
Le 12 novembre 2015
- L'étendue de l'exclusivité des droits
Le 19 novembre 2015

12h

MODULE 3

L'EXPLOITATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- L'obligation d'exploiter la marque
Le 10 décembre 2015
- Les contrats portant sur une marque
Le 17 décembre 2015
- Présentation des principaux contrats du droit d'auteur et des droits voisins
Le 14 janvier 2016
- Pratique des contrats spéciaux du droit d'auteur et des droits voisins
Le 21 janvier 2016

12h

MODULE 4

LA DÉFENSE DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Les procédures d'urgence
Le 28 janvier 2016
- Les procédures au fond
Le 11 février 2016
- Les sanctions de la contrefaçon
Le 25 février 2016

9h

TARIFS DES DIFFÉRENTS MODULES :

Module d'une durée de 9h : 700 € / Module d'une durée de 12h : 900 €